

Paroles d'entrepreneur-salarié



Les trois entrepreneurs salariés installés à Murat ont fait part de leur expérience et du soutien d'Appuy créateurs. - David ALLIGNON

projet d'entrepreneuriat.

Penser un projet pour qu'il devienne rémunérateur n'est pas une mince affaire. Et pour celles et ceux qui tentent l'aventure, au départ, le statut d'auto-entrepreneur apparaît comme une évidence. Pourtant, une autre voie existe, plus sécurisante, tout en offrant au porteur de projet l'indépendance dont jouit n'importe quel chef d'entreprise : celle de l'entrepreneur-salarié.

Un réseau d'entrepreneurs sur l'Auvergne

Appuy créateurs, coopérative d'activité et d'emploi (CAE) créée en 2004 à Clermont-Ferrand, propose aux actifs de faire le choix d'un statut, « qui permet de développer son activité professionnelle dans un cadre juridique, social et comptable tout en étant salarié au régime général », explique Sandrine Barrière, gérante d'Appuy créateurs Auvergne. Et en CDI !

Dans les locaux de la Cocotte numérique, au télécentre à Murat, trois entrepreneurs-salariés ont apporté leur témoignage. Face à eux, des habitants du Pays de Murat curieux d'en savoir plus et surtout, ambitionnant la création de leur propre entreprise.

En écoutant les parcours de Théa Bersegol, traductrice et interprète français\anglais, de la formatrice, écrivaine et consultante culinaire Sarah Bienaimé et du cuisinier, développeur culturel et DJ Laurent Thore, les futurs entrepreneurs ont saisi très vite l'intérêt de ce statut.

Des entrepreneurs-salariés d'Appuy créateurs livrent au travers de leur expérience, les bonnes pratiques pour aborder autrement un

« J'avais envie d'autonomie, confie Théa Bersegol. À présent, c'est moi le patron. Avec Appuy créateurs qui m'aide pour la comptabilité, la communication, etc ». C'est l'un des atouts majeurs de la CAE. L'entrepreneur-salarié verse 10 % de sa marge brute à la CAE qui convertit en retour les revenus générés par l'activité en feuille de paie.

Les 240 entrepreneurs d'Appuy créateurs en Auvergne bénéficient aussi d'un accompagnement personnalisé, de formations, d'une plate-forme en ligne (devis, notes de frais), d'un numéro de Siret, d'une mutuelle... Et avant tout d'un réseau.

« On est en relation avec 240 salariés sur l'Auvergne où personnes ne fait le même métier, ça ouvre des perspectives, c'est génial », s'enthousiasme Sarah Bienaimé. Aucun d'eux n'est dupe. « Il faut se battre tous les jours pour générer du chiffre d'affaires », insiste Laurent Thore. Le concept de la CAE permet de baliser le chemin qui mène à la pérennisation de l'activité de l'entrepreneur salarié.

Deux tiers des entrepreneurs salariés sont des femmes

Pour cela, mieux vaut d'emblée cerner les points positifs et négatifs du projet avec l'un des conseillers. Autre piste soufflée par le trio d'intervenants : diversifier ses activités. La plupart ont un métier subvenant aux besoins du quotidien, pour assouvir une passion peut-être moins rémunératrice au départ.

On l'aura compris, tous ont en commun le sentiment d'œuvrer pour une nouvelle forme d'entreprise sociale et solidaire, basée sur l'échange d'expérience et l'innovation. Le statut d'entrepreneur-salarié soutenu par une CAE est un facteur facilitant à la création d'entreprise. Toutefois, « personne ne fera l'entreprise à votre place, relève un intervenant, mais si tout y est, Appuy créateurs va vous y aider ».

David Allignon
david.allignon@centrefrance.com

CANTAL
AUVERGNE
France / Monde